

Maître Florence CHARVOLIN

Immeuble Le Britannia - 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 LYON Cedex 03

Tél. : 04.72.56.73.33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la commune de CHAPONOST 69630, 61 Avenue de Verdun

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, cadastré section AC 623 d'une contenance de 00ha 07a 04ca, section AC 625 d'une contenance de 00ha 00a 51ca et d'une section AC 629 d'une contenance de 00ha 00a 11ca.

Dans le bâtiment A : Le lot 12 : UNE MAISON à usage d'habitation mitoyenne comprenant le rez-de-chaussée et le premier étage de la partie Sud du bâtiment A, composée d'une cuisine ouverte sur salon, un cabinet de toilette, une lingerie, et à l'étage 3 chambres et une salle de bains, d'une superficie de **75.90 m²**,

Et la jouissance exclusive de la parcelle de jardin avec le droit de stationner sur la parcelle indivise AC 625 et AC 629 à condition de n'obstruer aucun accès.

Et les 550/1426èmes des parties communes générales,

Et les 52/100èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

Dans le bâtiment B : Le lot 16 : UN LOCAL partie Sud du bâtiment B,
Et les 14/1426èmes des parties communes générales,
Et les 46/100èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

BIENS OCCUPES

MISE A PRIX : 75.000 EUROS (SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS)

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

**VISITE PREVUE SUR PLACE
LE JEUDI 12 FEVRIER 2026 DE 14 HEURES A 16 HEURES**

ADJUDICATION FIXEE AU JEUDI 26 FEVRIER 2026 à 13H30
Salle 5 - Nouveau Palais de Justice - 67 Rue Servient - 69003 LYON

Cette vente est poursuivie à la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, SA** Coopérative de Banque Populaire au capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n°605 520 071 dont le siège social est 4 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, représentée par son dirigeant social en exercice, venant aux droits de LA BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS, suivant fusion absorption de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS et de la BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL par la BANQUE POPULAIRE DES ALPES entérinée par les Assemblées Générales Extraordinaires des 3 banques le 7 décembre 2016,

Ayant pour Avocat Constitué **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la **SELARL ADK**, avocat au Barreau de LYON y demeurant Immeuble le Britannia Bâtiment A, 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 03, Toque n°1086, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de LYON, après remise d'un chèque de banque représentant 10% de la mise à prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

RENSEIGNEMENTS : Cahier des conditions de la vente n°25/00113.

SELARL ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble Le Britannia – Bât A – 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - Tél. : 04 72 56 73 33- ventesimmo@adk-avocats.fr

**Greffé du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de LYON 6ème étage
(Cahier des conditions de la vente n° 25/00113)**

Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.fr